

## PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 5 NOVEMBRE 2024

**Présents :** BOIS Pascal, BOLTANSKI Ariane, BROINE Éric, CALVET Yann, CHARDON Laurette, DE BRUYN Gabriel, DELENTE Eliane, DOYTCHÉVA Miléna, DROOGMANS Alistair, GASTBLEB Thibaud, GAUVIN Brigitte, GOILARD Orlane, HAMEL Hugo, HERMAND Karine, JOBEZ Romain, LECHAT Didier, LEGER Thaïs, OLLIVIER Galaad, PAQUET Fabien, PELLISSIER Anne, POURADIER Maud (jusqu'à 11h00).

**Procurations :** Anne DE MATHAN à Ariane BOLTANSKI, Gilles GORRE à Adeline PATARD, Myriam JUAN à Romain JOBEZ, Jean-Marie LEVESQUE à Fabien PAQUET, Maud POURADIER à Yann CALVET (à partir de 11h00), Vassili RIVRON à Brigitte GAUVIN, Éric SAILLOT à Anne PELLISSIER, Alain SANDRIER à Didier LECHAT.

**Invités :** AMAND Rudy, COMBALBERT Grégory, DUMAS-REUNGOAT Christine, HOUARD Alexandra, LAVILLE Matthieu, OSOUF Éric.

**Excusés :** Julie DESLONDES, Myriam JUAN, Jean-Marie LEVESQUE, Gilles OLIVO, Vassili RIVRON, Éric SAILLOT, Alain SANDRIER.

**Durée :** 1h50.

### 1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR plénier du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

**Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 1<sup>er</sup> octobre 2024 : 29 pour (adopté à l'unanimité).**

### 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Politique emploi 2025 :

Monsieur CALVET indique que la politique d'emploi a été validée par le Conseil d'Administration : 8,5 postes d'enseignants. Les fiches de poste seront à transmettre en janvier/février 2025.

Pour les BIATSS, deux postes seront mis au concours. Les postes seront réservés : si nos contractuelles ne sont pas reçues, elles pourront rester sur leur poste.

Elections aux Conseils centraux :

Monsieur CALVET indique que les vice-présidents seront nommés en décembre 2024.

### 3. TRANSFORMATION DE LA FORMATION A DISTANCE (FOAD) EN FORMATION CONTINUE (FC)

Monsieur CALVET indique que le calendrier se précipite.

Monsieur DE BRUYN précise que la CFVU se réunira fin novembre.

Sur PARCOURSUP, devraient apparaître les formations présentielle et les formations EAD. Seuls pourront candidater en formation à distance sur PARCOURSUP, des étudiants en formation initiale à profil spécifique (handicap, étudiant empêché...). Il faudra déterminer ces critères spécifiques. La détermination de ces critères sera effectuée à l'échelle de l'établissement. Les autres étudiants devront s'inscrire en formation professionnelle, via eCandidat.

Une autre question se pose concernant le montant de l'inscription en formation continue. Monsieur OSOUF précise que les étudiants en EAD qui souhaiteront obtenir la télésurveillance devront en payer le coût (10 euros par heure d'examen). En moyenne, un étudiant a 40 heures d'examens (session 1 et session 2).

Thaïs LEGER demande si cela s'applique dès l'an prochain. Monsieur DE BRUYN répond que cela doit s'appliquer dès la rentrée 2025 pour les L1, puis, en principe, en 2026 pour les L2 et en 2027 pour les L3.

Monsieur PAQUET indique qu'une personnalisation Lettres sera proposée en Licence Histoire EAD et une personnalisation Histoire sera proposée en Licence Lettres EAD.

Monsieur BROINE s'inquiète de l'évolution du tarif, sur une Licence en trois ans.

*NB : Depuis le conseil d'UFR, à la suite d'une demande de report du passage de la FOAD à la FC, l'équipe de direction a accepté le principe d'un retour au principe déjà voté par le conseil d'UFR : des frais supplémentaires à hauteur de 400 euros auxquels s'ajouteront les frais de la télésurveillance.*

---

#### 4. CAPACITE D'ACCUEIL EN LICENCE (PARCOURSUP) ET EN MASTER (MONMASTER) A LA RENTREE 2025

Monsieur DE BRUYN invite les membres à consulter les tableaux pour PARCOURSUP, en L1, et pour MonMaster, en M1.

Globalement, il n'y a pas de modification des capacités d'accueil. Des questions restent en suspens quant aux formations en EAD. Des modifications seront effectuées en fonction des informations à recevoir.

**Vote sur les capacités d'accueil en Licence (PARCOURSUP) et en Master (MonMaster) : 21 pour ; 8 abstentions.**

---

#### 5. ELECTION DE LA DIRECTION DE L'UFR HSS (DIRECTEUR & DIRECTEUR ADJOINT)

Madame DELENTE, doyenne des membres du Conseil d'UFR HSS, prend la présidence du Conseil, le temps de l'élection.

L'élection se fera en deux temps : un vote pour le Directeur de l'UFR HSS et un vote pour le Directeur adjoint de l'UFR HSS.

Deux candidats se présentent : Monsieur CALVET pour la fonction de Directeur et Monsieur DE BRUYN sur la fonction de Directeur adjoint.

Monsieur JOBEZ invite les candidats à présenter leurs projets. Il s'interroge sur les relations des deux candidats, qui étaient sur des listes opposées lors des dernières élections aux conseils centraux.

Monsieur DE BRUYN et Monsieur CALVET répondent qu'ils ont à cœur de faire avancer les dossiers. Ils essaient de travailler dans la transparence et sont ouverts aux propositions.

Des discussions s'engagent sur la politique de l'établissement et les relations entre la Présidence et les composantes.

**Vote sur l'élection de Monsieur CALVET à la fonction de Directeur de l'UFR HSS : 26 pour ; 3 blancs.**

**Vote sur l'élection de Monsieur DE BRUYN à la fonction de Directeur adjoint de l'UFR HSS : 24 pour ; 5 blancs.**

---


## 6. QUESTIONS DIVERSES

Question de Thaïs LEGER : s'interroge sur la désignation d'un étudiant au Bureau du Conseil de l'UFR HSS.

Monsieur CALVET répond que les représentants étudiants doivent nous communiquer le nom de l'étudiant désigné par eux.

Monsieur DE BRUYN signale que les dates des Conseils d'UFR HSS du semestre 2 seront prochainement communiquées.

Le Directeur  
de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET  


Yann CALVET

La Présidente pour l'élection  
du Directeur et du Directeur adjoint



Eliane DELENTE